

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
ARRÊTÉS
FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-128

23-DD-0160	MARCQ-EN-BAROEUL - Passerelle des Rouges Barres - Convention d'autorisation d'occupation temporaire auprès des Consorts MORDACQ - Modification de la décision directe n° 22-DD-0069
23-DD-0161	LOMPRET - VERLINGHEM - Résiliation des baux ruraux à la suite d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique - section D numéro 1528 et 1529p - Versement de l'indemnité d'éviction culturelle
23-DD-0162	ENNETIERES-EN-WEPPES - Création d'une liaison piétons-cycles - Parcelle cadastrée section A n° 1259p - Acquisition foncière complémentaire
23-DD-0163	LOMPRET - VERLINGHEM - Résiliation des baux ruraux à la suite d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique - section D numéro 1534 - Versement de l'indemnité d'éviction culturelle
23-DD-0164	MARQUETTE-LEZ-LILLE - Avenue Decauville - Parcelle cadastrée section B n° 4856 - Constitution d'une servitude et modification de la décision 22-DD-0805
23-DD-0167	LILLE - Convention d'occupation du domaine public du 7 juillet 2022 - Maison des mode boutique atelier front de rue Lille 62 rue du faubourg des postes - Avenant n°1 - prolongation de mise à disposition
23-DD-0173	LOMME LILLE - 30 rue Neuve 18 Cité Sainte Hélène et 15 rue Franklin- Autorisation pour le paiement de frais de notaire supplémentaires pour la rédaction d'actes rectificatifs
23-DD-0175	LA CHAPPELLE D'ARMENTIERES - Déconnexion et réhabilitation de la rivière des Laves - Déconnexion de la becque du Crachet - Réaménagement du courant de l'Anguille. Création de droits d'occupation tréfoncière constitutive de droit réel

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.